

PROTOCOLE d'accueil à l'école élémentaire Pablo Picasso Chateaubernard jusqu'au 29 mai 2020

Tous les membres du personnel présents et les enseignants seront équipés de masque :
Le port du masque est préconisé pour les élèves dès leur arrivée à l'école par avis municipal.

Afin de limiter le nombre d'enfants présents en même temps à l'école, nous avons fait le choix d'alterner les enseignements sur deux jours (10 enfants par classe en même temps):

Seront accueillis sur la semaine les enfants dits « prioritaires » par le ministère, c'est-à-dire :

- ceux des soignants, policiers, gendarmes, pompiers, enseignants et agents municipaux
- ceux vivant en famille monoparentale
- ceux en difficulté scolaire.

1) Entrée et sortie de l'école

Pas d'embrassade, respect de la distanciation.

➤ Arrivée à l'école : de 8h20 à 8h30

Accueil par un enseignant aux grilles habituelles avec le respect de la distanciation entre les enfants (marquage au sol). Les parents doivent avoir pris la température des enfants avant l'arrivée à l'école. Ils doivent **avoir moins de 37,8°C** sinon ils ne pourront pas être acceptés à l'école.

Les élèves entrent seuls les uns après les autres dans la cour où ils sont accueillis par un deuxième enseignant pour rejoindre un espace dédié par classe et resteront dans la cour à une distance réglementaire de 1 mètre d'un camarade.

Nous vous demandons d'être ponctuel car nous ne pourrions pas aller ouvrir le portail pour des questions de sécurité une fois la classe commencée.

➤ A midi : 12h00 précises

Les parents des enfants qui ne mangent pas à la cantine doivent être là à 12h pour récupérer leur enfant qui ne reviendra qu'à partir de 13h20 pour le retour en classe à 13h30.

➤ Sortie de l'école : à 16h00

Les adultes restent dans le parc à distance de la porte de sortie et attendent la sortie de leur enfant.

Les élèves sortent un par un accompagnés par leur enseignant qui les confie un par un à leur responsable.

2) Entrée et sortie dans les classes

Mise en rang à l'extérieur en respectant les marquages au sol distants de 1 m dans l'ordre de placement dans la classe donné par l'enseignant .

Entrée un par un par la porte **après s'être lavé les mains avant d'aller s'asseoir à sa place en gardant toutes ses affaires avec lui**, les porte-manteaux seront condamnés. Sortie un par un par la porte de la classe.

Les classes seront aérées chaque matin avant d'entrer en classe ainsi qu'à chaque récréation et le soir.

3) Toilettes

Les élèves ne peuvent plus aller aux toilettes pendant le temps de classe (sauf urgence). Ils peuvent y aller **un par un** pendant les récréations et ils doivent IMPERATIVEMENT se laver les mains AVANT et APRÈS.

4) Récréations

Pas de jeux avec objets à partager ni de contact direct. Chaque enfant peut prévoir des petits jeux individuels (cordes à sauter, voiture, livres,...). Distanciation de 1 m.

Les récréations seront décalées pour les classes .

5) Dans la classe

Chaque élève a une place attribuée avec son matériel qu'il ne peut pas prêter ; il ne peut donc pas en EMPRUNTER à l'école non plus! Il faut vérifier que les troussees sont complètes ainsi que les troussees de feutres ! Ils peuvent apporter des livres, des cahiers de coloriage ou des jeux calmes (cartes, jeux individuels) pour s'occuper à leur place quand ils auront fini leur travail.

Les élèves ne peuvent pas se changer donc les jours où il y a sport, ils doivent arriver directement en tenue.

6) Désinfection des locaux

- Présence de solution désinfectante ou lingette dans chaque classe pour nettoyer les poignées, le lavabo, les interrupteurs plusieurs fois par jour par l'adulte.
- Nettoyage et désinfection des classes tous les matins.

7) Procédure de la gestion d'un cas de COVID

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre. L'enfant sera immédiatement isolé avec un masque dans l'attente de son retour à domicile. Sa température sera prise avec un thermomètre sans contact. Les parents seront appelés sans délai pour qu'ils viennent chercher l'enfant. Il conviendra pour les familles de s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet. Les enseignants préviendront le personnel de santé de l'éducation nationale. En cas de test positif, le directeur informera la collectivité de rattachement et les services académiques pour qu'ils définissent les modalités de dépistage des autres élèves et personnels.

8) Classe à distance

Les enseignants continueront à pratiquer l'enseignement à distance pour les enfants qui ne seront pas présents à l'école. Mr Bertorelle, animateur sportif agréé par l'Education Nationale, interviendra bénévolement avec toutes les classes pour mettre en place des activités avec des petits groupes d'enfants, dans le respect de la réglementation sanitaire. Ces interventions permettront aux enseignants de pouvoir communiquer avec les familles des enfants qui ne seront pas à l'école.